



GROS PLAN

Histoire de l'Association

Dès 1931, à Saint Etienne, des personnalités proches du monde judiciaire se réunissent et rassemblent leur volonté et leurs compétences pour créer de nouveaux moyens de prise en charge pour les mineurs ayant affaire avec la justice ou les mineurs défavorisés. **Le 11 juillet 1935**, elles fondent le « Comité de patronage des enfants délinquants et en danger moral de la Loire ».

Marinette HEURTIER, assistante sociale auprès du tribunal est à l'origine de l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Loire :

Elle crée un véritable réseau de placements familiaux en étroite collaboration avec l'Inspecteur Départemental de l'Assistance Publique.

S'inspirant d'expériences originales en Alsace et Belgique, elle propose la création d'un premier Institut Médico Pédagogique.

Résistante, elle sauvera des enfants recherchés par l'occupant. Engagée politiquement, elle participera à l'écriture du projet de l'ordonnance 45 en faveur des mineurs délinquants.

L'association n'a cessé depuis lors de développer ces différentes actions en proposant toujours des solutions innovantes et adaptées aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes en difficulté.



Le projet de la Sauvegarde de l'Enfance en quelques mots

-> **La Sauvegarde 42** a pour objectif de **protéger l'enfance en danger**. À partir de cette vocation fondatrice, elle organise des activités en vue d'aider jeunes et adultes confrontés aux difficultés de toute nature (familiales, sociales, psychologiques, culturelles, scolaires, économiques...) à s'insérer dans la société et à y vivre en personnes responsables. Pour ce faire, Sauvegarde 42 met en œuvre, dans un souci constant d'adaptation et d'efficacité, les actions qui lui paraissent nécessaires, notamment en matière de prévention.

-> **La Sauvegarde 42** agit le plus souvent sur mandat des autorités administratives et judiciaires : elle souhaite le faire en étroite collaboration avec ces partenaires, ainsi qu'avec les autres associations du secteur social et, plus largement, tous ceux qui peuvent aider à l'insertion et à l'accompagnement des jeunes et adultes en difficulté ; elle souhaite être une force de proposition dans l'élaboration des politiques publiques en la matière.

-> **La Sauvegarde 42**, afin de favoriser un climat de compréhension et de solidarité sociale, entend développer l'information, tant des responsables politiques que de l'opinion publique, sur les difficultés d'insertion rencontrées par les jeunes et adultes, ainsi que sur les actions entreprises ou à entreprendre en ce domaine.



UNE ASSOCIATION NOVATRICE : FOCUS SUR SES DERNIERS PROJETS

Au-delà des actions « traditionnelles » de soutien et d'accompagnement des familles, d'hébergement des enfants et des jeunes pour lesquelles l'Association est mandatée par le Juge des enfants ou les services du Conseil Général, la Sauvegarde 42 veille à **faire émerger des projets novateurs**.

Grace à l'engagement des professionnels et des bénévoles de l'association ont vus le jour :

- **Un nouveau projet pour le foyer Bel Air** : permettre aux jeunes adolescents et jeunes majeurs accueillis, un vrai parcours d'accompagnement progressif vers l'autonomie autour de plusieurs unités d'accueils mineurs, du foyer rénové et de deux unités plus directement orientées vers l'autonomie pour des mineurs proches de la majorité et jeunes majeurs autonomes. Chacune de ces unités offre des spécificités d'accueil différentes pour s'adapter au projet de chaque jeune.

- **Le dispositif Entr'eux temps** fonctionne toute l'année et s'adresse aux enfants bénéficiant d'une mesure administrative ou judiciaire sur l'ensemble du département de la Loire. Il s'agit d'un outil interne en partenariat avec l'association « Familles Rurales », venant renforcer la mesure éducative avec pour objectif d'offrir aux enfants des temps en familles accueillantes dans lesquels ils trouveront des repères structurants pour les aider à grandir.

La Sauvegarde 42

Une association riche de son passé et tournée vers l'avenir



Construire avec les jeunes d'aujourd'hui, le monde de demain.

Créée en 1935 dans le département de la Loire, la Sauvegarde 42, Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte, est **engagée dans la protection de l'enfance en danger et dans l'aide aux adultes en situation d'exclusion sociale**. Elle est animée depuis son origine par des **bénévoles** et s'appuie sur la compétence de près de 400 **professionnels** de l'enfance dans toute la Loire. Se référant à des valeurs humanistes (dignité de la personne humaine, reconnaissance des droits et des devoirs de chacun, rôle primordial de la famille) les objectifs de la Sauvegarde 42 sont de **lutter contre les exclusions, protéger l'Enfance en danger ou en risque de danger, apporter des réponses adaptées à la délinquance, et participer à l'élaboration des politiques sociales**.

En **partenariat** avec le Conseil Général et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, **elle gère 12 services ou établissements** sur le département de la Loire.

Plus de 75 ans après sa naissance, la Sauvegarde 42 va toujours de l'avant. Les chantiers sont nombreux, les projets sont foisonnants et riches, et ce qui les caractérise c'est la volonté commune, des bénévoles et des salariés, à ce qu'ils contribuent toujours à enrichir son action pour les publics auprès desquels l'Association est missionnée.

Sauvegarde 42

Siège Social

94, rue Gabriel Péri
42100 SAINT-ÉTIENNE
Tél. 04 77 32 72 45
Fax. 04 77 32 83 81
Mail : adsea@adsea42.org

« Sauvegarde 2015 » est déjà en marche !

Salariés et bénévoles de l'association sont mobilisés avec la volonté de faire émerger des solutions pour répondre au mieux aux besoins nouveaux des enfants, des jeunes, des familles.

Le chantier continue sur le terrain constitué pour un nouvel avenir.

« La Sauvegarde 42 : Un acteur départemental au cœur des problématiques de société »

LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'ASSOCIATION.

Un pôle « Maison d'enfants »

Bel Air

Maison d'Enfants à Caractère Social qui accueille des garçons en difficultés sociales et familiales : jeunes de 13 à 18 ans, ainsi que des jeunes majeurs de 18 à 21 ans, en appartements autonomes.

Machizaud

Maison d'Enfants à Caractère Social qui accueille des enfants et adolescents (garçons ou filles) de 4 à 16 ans en internat ou en accueil de jour. Les enfants les plus en difficulté dans la scolarité classique peuvent bénéficier d'une scolarisation interne pour les primaires.

Riocreux

Maison d'Enfants à Caractère Social qui accueille 40 jeunes de 11 à 18 ans (filles et garçons) s'inscrivant dans une rupture scolaire et ou sociale. Une scolarité par unité d'enseignement est proposée aux jeunes afin de favoriser leur retour en milieu scolaire ordinaire.

La Maison d'Egarande

Maison d'Enfants à Caractère Social qui accueille des enfants de 8 à 18 ans présentant des problèmes psychiatriques ou des troubles graves du comportement. Elle dispose de 7 places + 1 place d'urgence et de 4 places en appartements permettant de favoriser l'autonomie.

Un Pôle « Spécifique pour Adolescents »

ITINERANCE est un **Centre Educatif Renforcé** ; il accueille. 6 jeunes (mixtes) de 14 à 18 ans délinquants réitérants, orientés sur décision judiciaire, souvent en alternative à l'incarcération.

ENTR'ACTE est une **unité éducative d'accueil d'urgence**, qui assure l'observation et l'orientation d'adolescents (mixtes) en rupture, aux problématiques complexes, ayant mis en échec d'autres dispositifs.

ALTERNATIVE est un **Service d'Hébergement Individualisé et Modulé** qui accueille 18 mineurs de 14 à 17 ans - 2 jeunes majeurs de 18 à 21 ans : adolescents en grandes difficultés (sociales, familiales, scolaires), en danger, délinquants, et/ou fortement inscrits dans des processus de marginalisation et d'exclusion.

L'ESCALE est un **service d'accueil de jour** de semaine ; il a 8 places mixtes de 14 à 18 ans. La pédagogie mise en œuvre alterne une prise en charge collective et individuelle à visée socialisante à travers des chantiers éducatifs et activités adaptées aux besoins (bricolage, cuisine, recherche personnelle, sport, préparation du Brevet de Sécurité Routière, atelier d'expression...).

La Prévention Spécialisée

Les actions de Prévention Spécialisée sont dirigées en priorité vers les jeunes adolescents et adultes (12-25 ans) des quartiers urbains et périurbains en état de rupture avec le milieu ou en souffrance sociale. 29 éducateurs interviennent dans des communes Sud Loire.

Un Pôle « Milieu Ouvert »

Un Service d'Investigation Educative : 300 mesures **MJIE (mesure judiciaire d'investigation éducative)** visant à fournir une information concrète et objective permettant au magistrat d'apprécier la notion de danger et de prononcer les décisions adaptées à la situation de l'enfant.

Un service d'Intervention Educative à domicile : 2212 mesures d'**AEMO (aide éducative en milieu ouvert)** et **AED (aide éducative à domicile)** visant à identifier les problèmes et soutenir la fonction parentale pour parvenir au réaménagement des relations intrafamiliales voire des conditions de vie.

Une équipe d'intervention sur le territoire roannais en direction des jeunes de 16 à 25 ans (insertion).

Un service d'accompagnement et de prévention de la récurrence du suicide (RELIER).



Sauvegarde 42
un nouveau logo, une nouvelle image...



...et le lancement d'un nouveau site Internet début 2014 !

Régulièrement, la Sauvegarde de la Loire organise des événements pour alimenter la réflexion sur le thème de la protection de l'enfance : un séminaire annuel, une soirée débat en partenariat avec le cinéma « Méliès », etc.

Les partenaires majeurs de l'association :



FOCUS : Les missions de Sauvegarde 42 se déclinent autour de 4 axes : PREVENTION – PROTECTION – EDUCATION – INSERTION

PREVENTION

La SAUVEGARDE 42 entretient une culture de la prévention qui consiste à devancer les risques potentiels encourus par un public en difficulté. Du tout petit à l'adulte, elle développe ses actions en amont des difficultés repérées comme par exemple :

► L'échec scolaire, la rupture du lien (action de médiation entre enfant(s)/parent(s) en famille et institution.

PROTECTION

Mission originelle des associations comme la nôtre : protéger les plus faibles.

La Sauvegarde met en œuvre des actions visant à mettre à l'abri du danger des mineurs et des jeunes majeurs. Pour cela, elle propose :

► des hébergements en internat (Machizaud, Bel-Air, Entr'act), soit pour pallier à une situation d'urgence, soit pour assurer une coéducation, des accueils de jour pour alléger la prise en charge parentale et proposer des activités, des accompagnements à domicile visant à repérer les carences et renforcer le potentiel éducatif, des actions d'insertion sociale afin d'endiguer les phénomènes d'exclusion.

EDUCATION

La mission d'éducation constitue la pratique quotidienne des professionnels de la Sauvegarde 42.

Elle s'adresse prioritairement aux enfants et aux jeunes majeurs ayant à construire leur identité de jeunes adultes. Dans les établissements se pose la question du collectif (prise en compte de l'autre). Les parents sont pleinement associés, on parle de coéducation de l'enfant.

Le regard et le soutien des professionnels s'adressent également aux père et mère. Cette éducation à la parentalité entraîne les modifications susceptibles de les rendre totalement autonomes pour faire grandir leur(s) enfant(s).

Eduquer c'est accompagner dans le cadre de vie habituel au travers d'actions concrètes, impulser un processus de changement au sein de la famille en prenant appui sur les compétences parentales, dans une perspective de socialisation.

INSERTION

La mission d'insertion s'exerce en transversalité sur toute l'association.

Elle vise à assurer l'insertion sociale des personnes à qui elle s'adresse, leur permettre de trouver une place dans la société conciliable avec leur projet de vie.

La Sauvegarde42 en chiffres

La Sauvegarde 42 gère 12 établissements et services sur le département de la Loire.

Chaque année, en moyenne, la Sauvegarde 42 protège, suit, accompagne, soutient, près de 5 500 personnes sur le département de la Loire.

4 900 enfants ou jeunes suivis : en internat, en matière de prévention au sein des quartiers, par le biais de mesures de protection exercées à l'initiative du juge, d'aide et de conseil aux familles afin de surmonter les difficultés, de suivi du développement de l'enfant, par la réalisation d'enquêtes sociales pour fournir aux magistrats l'information concrète et objective leur permettant d'évaluer la notion de danger ...

Mais aussi des adultes : par des actions d'accompagnement de personnes dans le cadre d'un dispositif de prévention des suicides...

